

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT**

Le mercredi 20 mai 2020, se tient à 19 h 30, via conférence web ou téléphonique, la séance régulière de mai 2020 du conseil des maires de la MRC du Granit.

Conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril 2020 « [CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19](#) », toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux. Aussi, toute séance publique doit être publicisée par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

Madame le préfet, Marielle Fecteau, et les maires ci-dessous énumérés participent à la rencontre :

Jean-Marc Grondin	Audet
Francis Bélanger	Courcelles
Gaby Gendron	Frontenac
Michel Ouellet	Lac-Drolet
Julie Morin	Lac-Mégantic
Ghislain Breton	Lambton
Claude Roy	Marston
Jacques Bergeron	Milan
Jacques Breton	Nantes
Yvan Goyette	Notre-Dame-des-Bois
Peter Manning	Piopolis
Guy Brousseau	Saint-Augustin-de-Woburn
Diane Turgeon	Sainte-Cécile-de-Whitton
Bernard Therrien	Saint-Ludger
Jeannot Lachance	Saint-Robert-Bellarmin
Jean-Luc Fillion	Saint-Romain
France Bisson	Saint-Sébastien
Mario Lachance	Stornoway
Denis Lalumière	Stratford
Pierre Brosseau	Val-Racine

Madame le préfet préside la séance. À titre de secrétaire-trésorière de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

**1.0****QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame le préfet constate le quorum, souhaite la bienvenue à chacun et procède à l'ouverture de la séance. Chacun des maires s'est identifié individuellement.

**2.0****ORDRE DU JOUR**

Il est demandé de retirer le point 15.6 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE LA CDC - PAGIEPS

Il est demandé que les sujets suivants soient ajoutés au point 19.0 Varia :

- Évaluation des terres publiques
- Agence 911

**2020-103****ORDRE DU JOUR**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT  
ORDRE DU JOUR**

	<b>Description</b>
1.	QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2.	ORDRE DU JOUR
3.	PÉRIODE DE QUESTIONS
4.	SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER
5.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DU 18 MARS 2020 ET 22 AVRIL 2020
6.	SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DES DERNIÈRES RENCONTRES - Application d'alerte aux citoyens Bciti
7.	BONS COUPS
8.	<b><u>AMÉNAGEMENT</u></b>
8.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE
8.2.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SUIVI PDZA
8.3.	SERVICE D'INSPECTION – DÉPANNAGE PAR LA MRC
9.	<b><u>ENVIRONNEMENT</u></b>
9.1.	BONS COUPS ENVIRONNEMENTAUX
9.2.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENT
9.3.	ENGAGEMENT – BRIGADE VERTE
9.4.	ENGAGEMENT D'UN AGENT DE SENSIBILISATION ET CONSEILLER – PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
9.5.	PROJET D'ENTRETIEN D'UN COURS D'EAU S'ÉCOULANT SUR LES TERRES AGRICOLES DE LA FERME GRILAC S.E.N.C, MUNICIPALITÉ DE STRATFORD
10.	<b><u>TRANSPORT</u></b>
10.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANS-AUTONOMIE

<b>11.</b>	<b><u>SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE</u></b>
<b>11.1.</b>	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE
<b>11.2.</b>	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
<b>12.</b>	<b><u>SERVICE D'ÉVALUATION</u></b>
<b>12.1.</b>	RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D'ÉVALUATION
<b>12.2.</b>	INSPECTION D'ÉVALUATION
<b>12.3.</b>	RAPPORT – DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION
<b>13.</b>	<b><u>DÉVELOPPEMENT (SDEG)</u></b>
<b>13.1.</b>	RAPPORT D'ACTIVITÉS – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SDEG
<b>13.2.</b>	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF LOISIRS
<b>13.3.</b>	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF CULTUREL
<b>13.4.</b>	RÉSEAU D'ACCUEIL ESTRIEN
<b>14.</b>	<b><u>DÉVELOPPEMENT SOCIAL</u></b>
<b>14.1.</b>	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ VIGIE SANTÉ
<b>14.2.</b>	DEMANDE DE RÉVISION DU PLAFOND ADMISSIBLE – HLM
<b>15.</b>	<b><u>PROJETS SPÉCIFIQUES</u></b>
<b>15.1.</b>	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ INTERNET ET COUVERTURE CELLULAIRE
<b>15.2.</b>	SUIVI DE LA CARACTÉRISATION SUR LA COUVERTURE CELLULAIRE DANS LA MRC
<b>15.3.</b>	DEMANDE D'APPUI DU PROJET DE DERY TELECOM (CÂBLE AXION) DÉPOSÉ AU FOND LARGE BANDE DU CRTC
<b>15.4.</b>	MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE POUR UN TERRITOIRE ACCUEILLANT ET INCLUSIF
<b>15.5.</b>	TRAVAUX MICRORÉSEAU
<b>15.6.</b>	ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE LA CDC – PAGIEPS
<b>15.7.</b>	PLATEFORME D'ACHAT LOCAL
<b>16.</b>	<b><u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u></b>
<b>16.1.</b>	COMPTES À PAYER
<b>16.2.</b>	REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES DU MOIS D'AVRIL 2020
<b>16.3.</b>	ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À MARS

16.4.	PROGRAMMES DE SUBVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2019-2020
16.5.	NOMINATION SUR DIFFÉRENTS COMITÉS
16.6.	FLI – DEMANDE AU MEI POUR UN MORATOIRE DE 3 MOIS SUPPLÉMENTAIRES
16.7.	CENTRAIDE
16.8.	ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE AUX DIFFÉRENTS - COMITÉS DE LA MRC
16.9.	PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DES MAIRES
16.10.	COVID-19 – ÉTAT DE SITUATION
17.	<b><u>RAPPORT D'ACTIVITÉS</u></b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ COGESAF</li> <li>➤ COBARIC</li> <li>➤ Table d'harmonisation du Parc national du Mont Mégantic</li> <li>➤ Table d'harmonisation du Parc national de Frontenac</li> <li>➤ Table des MRC de l'Estrie</li> <li>➤ Ressourcerie du Granit</li> <li>➤ Centre Universitaire des Appalaches</li> <li>➤ Comité 3 MRC/RICEMM</li> <li>➤ Comité 2025</li> </ul>
18.	<b><u>PROJET ÉOLIEN</u></b>
18.1.	PROJET ÉOLIEN DU GRANIT, SUIVI
19.	<b><u>VARIA</u></b>
20.	<b><u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u></b>
21.	<b><u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u></b>

## 3.0

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Considérant que la séance se tient à huis clos, par conférence web et téléphonique dans le cadre des mesures de la Covid-19, aucun citoyen n'est présent donc aucune question n'est posée. Les enregistrements audio de la séance étant disponibles sur le site Internet de la MRC du Granit, un avis a aussi été émis à l'effet qu'il est possible pour les citoyens d'adresser leurs questions via le courriel [secretariat@mrcgranit.qc.ca](mailto:secretariat@mrcgranit.qc.ca).

## 4.0

**SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER****SUIVI DES RÉUNIONS**

- **Les municipalités suivantes s'engagent à participer aux activités organisées par la FQM dans le cadre du Programme de gestion des actifs municipaux. S'engagent dans le cas de l'abandon de sa participation, à**

**en aviser la FQM dans les meilleurs délais, s'engagent à compléter une évaluation finale du Programme de formation afin de faire connaître son degré de satisfaction.**

- Audet, résolution no. 2020-111 ;
- Courcelles, résolution no. 20-275 ;
- Lac-Drolet, résolution no. 2020-04-006 ;
- Lambton, résolution no. 20-04-094 ;
- Nantes, résolution no. 20-04-102 ;
- Notre-Dame-des-Bois ; résolution no. 2020-04-100 ;
- Piopolis, résolution no. 2020-04-063 ;
- Saint-Augustin-de-Woburn, résolution no. 2020-04-079 ;
- Saint-Ludger, résolution no. 2020-04-113 ;
- Saint-Robert-Bellarmin, résolution no. 2020-04-67 ;
- Saint-Romain, résolution no. 2020-04-83 ;
- Saint-Sébastien, résolution no. 04-100-2020 ;
- Sainte-Cécile-de-Whitton, résolution no. 2020-04-63 ;
- Stratford, résolution no. 2020-04-09 ;
- Val-Racine, résolution no. 2020-103.

➤ **MRC Brome-Missisquoi**

Considérant l'importance du déploiement de l'internet haute vitesse pour tous les citoyens et entreprises dans les régions du Québec, dont la MRC Brome-Missisquoi;

Considérant que la crise sanitaire actuelle démontre la nécessité de moyens de communication rapides et performants, dont l'internet haute vitesse, pour toutes les régions;

Considérant les délais administratifs considérables pour l'émission des permis requis afin de procéder au déploiement de la fibre optique dans les 28 000 poteaux de bois, dont 21 000 appartenant à Bell; il est résolu de demander aux deux paliers de gouvernement de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin d'assurer l'accès à l'internet haute vitesse à tous les citoyens et entreprises et afin de réduire les délais d'émission des permis pour le déploiement de la fibre optique, notamment.

➤ **MRC du Haut-Saint-François**

- Demandant à l'union des municipalités du Québec et à Fédération québécoise des municipalités d'analyser l'impact du jugement rendu par la Cour d'appel concernant l'interprétation du délai de prescription et de voir à demander une demande de modification de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Loi sur les compétences municipales afin que le délai de prescription d'un an puisse débuter à partir de la connaissance de cette infraction (avec encadrement); demandant au gouvernement du Québec de modifier la législation de manière à permettre aux municipalités de moduler les amendes prévues dans leurs réglementations d'urbanisme en fonction de la gravité et de l'étendue de l'infraction ;

➤ **MRC Les Etchemins, Haut-Saint-François, Matanie, Municipalités de Saint-Cyprien et de Saint-Zacharie**

- Appui à la MRC du Granit dans sa demande aux instances gouvernementales du Québec et du Canada, ainsi qu'au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC) de se concerter pour réglementer l'utilisation des structures de transport afin de desservir promptement et à des coûts raisonnables et prévisibles les zones non ou mal desservies en large bande.

➤ **Municipalité de Courcelles**

- Résolution pour exercer son droit de retrait à l'égard de la déclaration de compétence de la MRC du Granit en ce qui a trait à la compétence de la collecte, au transport et au traitement des matières organiques qui exclut les matières organiques industrielles et les boues de fosses septiques et de systèmes de traitement municipaux.
- Résolution pour exercer son droit de retrait à l'égard de la déclaration de compétence de la MRC du Granit en ce qui a trait à la compétence de la collecte, au transport et au traitement des ordures ménagères

- Résolution pour exercer son droit de retrait à l'égard de la déclaration de compétence de la MRC du Granit en ce qui a trait à la compétence de la collecte, au transport et au traitement des matières recyclables, tout en maintenant sa participation au service de collecte, transport et traitement des plastiques agricoles.
- **Municipalité de Nantes et de Val-Racine**
- Résolution pour exercer son droit de retrait à l'égard de la déclaration de compétence de la MRC du Granit en ce qui a trait à la compétence de la collecte, au transport et au traitement des matières organiques qui exclut les matières organiques industrielles et les boues de fosses septiques et de systèmes de traitement municipaux.

## SUIVI INTERNE (EDG - MRC - SDEG)

- **Collecte des encombrants**
  - En cette période où les citoyens sont nombreux à prendre le temps pour revoir leur organisation intérieure et dans un désir rendre le service accessible, la MRC du Granit annonce qu'elle va de l'avant avec l'horaire de la collecte des encombrants.
- **Communiqué COVID-19**
  - Nouveau fonds d'aide d'urgence pour les PME. Le communiqué est disponible sur le site web de la MRC à la section actualités et sur le site de la SDEG à la section COVID-19. Le formulaire pour présenter une demande sera affiché sur le site de la SDEG.
  - Mise sur pied de la cellule de veille populationnelle qui est composée de représentants de la Corporation de développement communautaire (CDC) du Granit, du CIUSSS Estrie-CHUS – RLS du Granit, de la Constellation du Granit et de la Société de développement économique du Granit (SDEG).
- **Schéma de couverture de risques incendies**
  - Remise du rapport annuel 2019 du schéma de couverture de risques incendie ainsi que la résolution l'adoptant au Ministère de la Sécurité publique.

## COURRIER

- **Bélanger, Sauvé avocats s.e.n.c.r.l.**
  - Nous avons été mandatés par votre assureur, La Mutuelle des Municipalités du Québec, afin de représenter la Municipalité du Canton de Stratford et la MRC de Granit dans le cadre du dossier 12779-762, dans les limites des couvertures d'assurance, le cas échéant.
- **Cégep Beauce-Appalaches**
  - Suite à l'annonce du gouvernement concernant le PACME (Programme d'actions concertées pour le maintien en emploi) vous trouverez ci-dessous un résumé des spécialités de la formation continue du Cégep Beauce-Appalaches en ce qui a trait à nos formations admissibles à la subvention annoncée.
- **CIUSSSE-CHUS**
  - L'équipe de santé au travail de la Direction de santé publique du CIUSSS de l'Estrie - CHUS tient à appuyer les milieux de travail de l'Estrie ayant des questionnements au sujet de la COVID-19. Vous trouverez ci-joint une note vous indiquant comment nous joindre et discuter avec un membre de notre équipe selon vos besoins.
- **Cogeco**
  - Dans la mesure où vous considérez que votre collectivité est mal desservie pour les services internet haute vitesse, nous vous prions de répondre rapidement à notre demande d'appui. Lettre explicative, laquelle met en contexte nos démarches actuelles et le but de notre demande, de façon plus détaillée; un gabarit de Formulaire-Réponse, lequel vise à vous assister et à simplifier votre formulation d'appui.
- **Conseil économique de Beauce**

- Tableau synthèse des mesures d'aide lancé au tout début de la crise. Si vous désirez utiliser et/ou modifier notre tableau à votre convenance, nous vous partageons le fichier Word. Par respect du travail de notre équipe, si vous l'utilisez, nous vous demandons simplement d'inscrire la source dans le bas du tableau, de type :source : Conseil économique de Beauce.
- **CPTAQ**
  - Avis de convocation, audience de recours, dossier no. 422537, municipalité de Piopolis par vidéoconférence .
- **Destination Estrie**
  - Découvrez le nouveau portail : <https://destinationestrie.com>, et profitez des nombreux attraits des Cantons-de-l'Est.
- **Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques**
  - Dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles, la municipalité régionale ou l'autorité compétente en planification de la gestion des matières résiduelles doit produire au 30 juin de chaque année un rapport de suivi faisant état de la mise en œuvre des mesures prévues au PGMR en vigueur pour l'année civile précédente, en l'occurrence 2019. À cet effet, nous vous proposons un modèle optionnel de rapport en pièce jointe dont le contenu doit minimalement se trouver dans le rapport de suivi.
- **Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

Présente le premier bilan - Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023.
- **Ministère de la Sécurité publique**
  - Relativement au projet de réfection de la caserne dans la Paroisse de Saint-Augustin-de-Woburn. Nous comprenons que cet avis est requis dans le traitement d'une demande d'aide financière du programme « Réfection et construction des infrastructures municipales » (RECIM), administré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). À la suite de notre analyse, nous sommes heureux de vous annoncer que le MSP est favorable à la réalisation de ce projet.
  - Relativement à la réception du rapport d'activités de l'année 2018 du schéma de couverture de risques incendie. Constate que la MRC et les municipalités poursuivent leurs activités dans le but d'atteindre les objectifs fixés dans le schéma, mais encourage certaines municipalités à mettre en place les actions afin de se conformer à leur plan de mise en œuvre.
- **Ministère des Transports du Québec**
  - Informe que nous recevrons prochainement, dans le cadre du Programme de subvention au transport adapté, un premier versement de 86 572 \$.
- **MRC de Bonaventure**
  - Résolution en appui au regroupement des NRC de la Gaspésie relativement au projet pilote en aménagement du territoire. Demande à la ministre du MAMH de revoir complètement le déploiement du projet pilote afin de tenir compte de leur réalité régionale.
- **Municipalité de Nantes**
  - Résolution: 20-04-119 Vente pour taxes-retrait de Caroline Miclette et Marco Auclair
- **Projet PRÉE**
  - Communiqué - Le Projet PRÉE poursuit ses activités et accompagne les familles : la plateforme ParentEstrie.com est utilisée pour mettre de l'avant de nouveaux articles et des ressources variées afin de soutenir les parents et leurs enfants dans leur quotidien chamboulé.
- **Service Canada**
  - Service Canada communique avec vous afin de s'assurer que votre communauté reçoive des renseignements importants sur la façon d'accéder aux prestations fédérales. En réponse à la situation de la Covid-19, le gouvernement a instauré la nouvelle Prestation canadienne d'urgence dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19.

➤ **Sopfeu**

- Interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité. Compte tenu de la disparition du couvert de neige dans le sud du Québec, la mesure est modifiée à compter 23 avril 2020 à 8 h. Rappelons que cette interdiction de faire des feux à ciel ouvert vise à préserver la capacité opérationnelle de la SOPFEU et celle des services de sécurité incendie municipaux durant la pandémie, et ce, en limitant les risques de propagation du virus lorsque les pompiers répondent à des alertes.
- Pour marquer son grand retour, Garofeu lance un concours de dessins à colorier pour les enfants de 12 ans et moins. Ce concours vise à promouvoir le respect des interdictions de faire des feux à ciel ouvert, ainsi que l'utilisation de foyers munis de pare-étincelles. Il vise également à présenter des options sécuritaires et écologiques aux brûlages de rebut et de résidus verts, qui causent quelque 150 incendies affectant la forêt chaque printemps. Les gagnants du concours seront choisis par tirage au sort parmi les dessins reçus d'ici le 1er juin 2020, à 9 h.

## REVUES

- BÂTIVert, de la COMBEQ
- Bulletin électronique de la FQM
- Bulletin électronique de la Persévérance scolaire en Estrie
- Bulletin électronique de Québec municipal
- Bulletin électronique du réseau d'information municipale
- Bulletin électronique de l'UMQ
- Bulletin électronique de l'Arbre plus
- Écho de Frontenac
- Le Cantonnier
- Info Express — Amélioration de l'habitat
- Info Lambton
- Infolettre de la Municipalité d'Audet
- Infolettre de la Municipalité de Lac-Drolet
- Infolettre de la Municipalité de Saint-Ludger
- Infolettre de la Chambre de commerce Région Mégantic
- Infolettre Défi 2025
- Infolettre Développement durable
- La Terre de chez nous
- La Tribune
- Le Meg
- Marché municipal
- Quorum
- VVS Express

Monsieur Jacques Bergeron, maire de la Municipalité de Milan, questionne le fait qu'une résolution de la Municipalité en lien avec le programme de gestion des actifs n'apparaisse pas au courrier. J'explique que celle-ci a été reçue dernièrement et que par conséquent, elle se retrouvera dans le courrier du mois prochain.

5.0

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DU 18 MARS 2020 ET 22 AVRIL 2020

**2020-104**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MARS 2020**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 18 mars 2020 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Jacques Bergeron, maire de la Municipalité de Milan, mentionne une erreur de frappe dans le mot « CHSLD » de la résolution 2020-95 du procès-verbal du 22 avril 2020.

## **2020-105**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 AVRIL 2020**

ATTENDU une erreur de frappe au mot « CHSLD » dans la résolution 2020-95;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 22 avril 2020 soit adopté avec la correction proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6.0

### SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DES DERNIÈRES RENCONTRES

#### **Application d'alerte aux citoyens Bciti**

Suite aux questionnements de certains maires, lors de la dernière séance du conseil des maires, en lien avec l'application d'alerte aux citoyens, je mentionne que la compagnie Bciti travaille à rendre l'application utilisable via les téléphones résidentiels et qu'une offre de service sera envoyée aux municipalités.

## 7.0

### BONS COUPS

Monsieur Peter Manning, maire de la Municipalité de Piopolis, mentionne qu'une nouvelle entente a été conclue avec le ministère des Transports pour l'entretien des routes en hiver, ce qui représente une augmentation de 30 % pour la municipalité par rapport à l'entente initiale.

8.0	AMÉNAGEMENT
-----	-------------

## 8.1

### RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Aucune rencontre n'a eu lieu.

## 8.2

### RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SUIVI PDZA

Aucune rencontre n'a eu lieu.

## 8.3

---

**SERVICE D'INSPECTION – DÉPANNAGE PAR LA MRC**

Je sensibilise les maires au fait que certaines municipalités ont demandé, depuis les dernières années, les services temporaires du département de l'aménagement suite au départ de leur inspecteur. J'ajoute que les demandes sont de plus en plus fréquentes et que leur durée est difficile à déterminer et parfois plus longue que prévu, ce qui désorganise le service de l'aménagement. Ce service doit demeurer un service de dépannage.

9.0	ENVIRONNEMENT
-----	---------------

## 9.1

---

**BONS COUPS ENVIRONNEMENTAUX**

Aucun sujet à traiter.

## 9.2

---

**RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENT**

Monsieur Denis Lalumière, président du comité consultatif environnement, fait un résumé de la dernière rencontre.

## 9.3

---

**ENGAGEMENT – BRIGADE VERTE****2020-106****ENGAGEMENT – BRIGADE VERTE**

ATTENDU QUE la MRC du Granit a déposé une demande de financement au Conseil régional en environnement de l'Estrie (CREE) pour l'embauche d'étudiants;

ATTENDU QUE la MRC du Granit s'attend à recevoir prochainement une réponse du CREE;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande l'engagement de monsieur Raphaël Dame à titre d'agent de sensibilisation – brigade verte;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit procède à l'engagement de monsieur Raphaël Dame à titre d'agent de sensibilisation – brigade verte pour la saison estivale 2020, et ce, conditionnel à la réception des sommes du Conseil régional en environnement de l'Estrie.

QUE son salaire soit celui de la classe B, prévu à la grille salariale en tant que saisonnier.

QUE les sommes liées à son engagement soient prises à même les sommes reçues du Conseil régional en environnement de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4

ENGAGEMENT D'AGENT DE SENSIBILISATION ET CONSEILLER –  
PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

**2020-107**

**ENGAGEMENT D'AGENT DE SENSIBILISATION ET CONSEILLER –  
PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES**

ATTENDU QUE la MRC du Granit a reçu des sommes de la Fondation de la faune du Québec dans le cadre du programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes permettant l'embauche d'un agent de sensibilisation et conseiller;

ATTENDU QUE madame Anne-Sophie T. Carrier avait été engagée par la résolution C.A. 2020-51, mais qu'elle s'est désistée;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande l'engagement de monsieur Charles Campagna à titre d'agent de sensibilisation et conseiller – plantes exotiques envahissantes;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit procède à l'engagement de monsieur Charles Campagna à titre d'agent de sensibilisation et conseiller – plantes exotiques envahissantes, et ce, à compter du 18 mai 2020 pour une durée d'environ de 15 semaines.

QUE son salaire soit celui de la classe B, prévu à la grille salariale en tant que saisonnier.

QUE les sommes reliées à son engagement soient prises à même les sommes reçues de la Fondation de la faune du Québec et les sommes prévues au budget 2020 au budget environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5

PROJET D'ENTRETIEN D'UN COURS D'EAU S'ÉCOULANT SUR LES  
TERRES AGRICOLES DE LA FERME GRILAC S.E.N.C, MUNICIPALITÉ DE  
STRATFORD

**2020-108**

**PROJET D'ENTRETIEN D'UN COURS D'EAU S'ÉCOULANT SUR LES  
TERRES AGRICOLES DE LA FERME GRILAC S.E.N.C, MUNICIPALITÉ  
DE STRATFORD**

ATTENDU QU'une accumulation de sédiments au niveau de la propriété de la Ferme Grilac S.E.N.C. lot 5 642 639, 5 643 386 et 5 642 646 gêne l'écoulement d'un cours d'eau tributaire de la rivière Bernier, ci-après nommé « cours d'eau » ;

ATTENDU QUE ce mauvais écoulement pose problème au drainage des terres en culture de M. Jean-Luc Grimard, propriétaire ;

ATTENDU QU'un entretien par creusage du tiers inférieur et un adoucissement des talus permettraient de rétablir l'écoulement du cours d'eau et l'égouttement des parcelles avoisinantes, tout en évitant l'érosion future des berges du cours d'eau ;

ATTENDU QUE l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la Municipalité de Stratford et le coordonnateur à la gestion des cours d'eau de la MRC du Granit recommandent de réaliser l'entretien dudit cours d'eau suivant des plans et devis professionnels devant être produits à cet effet ;

ATTENDU QUE la MRC a reçu une résolution du conseil municipal de Stratford donnant son accord envers le projet et qui spécifie que lesdits travaux seront faits par le propriétaire à ses frais;

ATTENDU QUE le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) doit délivrer une autorisation préalablement à la réalisation des travaux projetés;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif en environnement de la MRC ont analysé le projet et recommandent au conseil des maires d'approuver les travaux demandés;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit autorise la réalisation des travaux d'entretien du cours d'eau.

QUE M. Rémi Morin, coordonnateur à la gestion des cours d'eau de la MRC du Granit, soit autorisé à signer la demande d'entretien et à la déposer au MELCC.

QUE la réalisation de ces travaux est conditionnelle à l'obtention des autorisations requises du MELCC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.0	TRANSPORT
------	-----------

10.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANS-AUTONOMIE
---

Aucune rencontre n'a eu lieu.

11.0	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE
------	-------------------------------

11.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE
---

Aucune rencontre n'a eu lieu.

11.2

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
---

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Madame Julie Morin questionne si la lettre reçue du ministère de la Sécurité publique du Québec, en lien avec la mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie pour l'année 2018, sera transmise aux directeurs incendie. Madame le préfet confirme que cette lettre sera envoyée aux directeurs généraux des municipalités et directeurs incendie.

12.0 SERVICE D'ÉVALUATION
---------------------------

## 12.1

---

RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D'ÉVALUATION

Étant donné que les maires ont reçu, il y a quelques jours par courrier électronique, le rapport mensuel du service d'évaluation du mois dernier, madame le préfet demande s'ils ont des questions au sujet du contenu de ces rapports. Aucune question n'est posée.

## 12.2

---

INSPECTION D'ÉVALUATION

J'informe les maires que dans le contexte du déconfinement de la Covid-19, le Comité administratif de la MRC a recommandé de redémarrer les inspections à l'évaluation, et ce, afin de respecter les dates de dépôt des rôles d'évaluation et l'échéance de visites sur 7 ans. Madame le préfet ajoute que le calendrier de visite a été modifié de manière à ce que les municipalités qui seront visitées cette année ne nécessitent pas de visite au niveau des risques faibles en prévention incendie. Le nouveau calendrier sera envoyé aux municipalités concernées.

**2020-109****REDÉMARRAGE DES VISITES D'INSPECTION DU SERVICE D'ÉVALUATION**

ATTENDU le contexte de la pandémie à coronavirus (Covid-19);

ATTENDU QUE les mesures en lien avec la distanciation sociale ne permettent pas d'effectuer les visites des résidences permettant d'établir les valeurs des rôles d'évaluation;

ATTENDU QUE l'interruption des activités permettant de mettre à jour le rôle d'évaluation pourrait avoir des conséquences pour le citoyen et la municipalité;

ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC du Granit a recommandé au conseil des maires de la MRC du Granit de considérer les visites du service d'évaluation en lien avec le rôle d'évaluation comme étant un service essentiel;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit considère les visites du service d'évaluation en lien avec le rôle d'évaluation comme étant un service essentiel.

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit mandate la directrice générale pour rappeler à l'emploi les techniciens visiteurs du service de l'évaluation et de modifier et adapter leurs tâches dans le but de respecter les mesures gouvernementales visant à minimiser les risques de propagation du coronavirus.

QUE le calendrier des visites soit modifié de manière à effectuer la visite, en 2020, des municipalités ne nécessitant pas de visite au niveau des risques faibles en prévention incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 12.3

---

RAPPORT – DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION

Les maires ont reçu, il y a quelques jours par courrier électronique, le rapport faisant état du nombre de demandes de révision du rôle d'évaluation reçues en 2019 et 2020. Madame le préfet demande s'ils ont des questions au sujet du contenu de ce rapport. Aucune question n'est posée.

---

13.0 DÉVELOPPEMENT (SDEG)
---------------------------

## 13.1

---

RAPPORT D'ACTIVITÉS – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SDEG

Madame le préfet fait un résumé de la dernière rencontre.

## 13.2

---

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF LOISIRS

Madame le préfet informe les maires qu'hier avait lieu une rencontre avec les responsables des services d'animation estivale (SAE) du territoire en lien avec l'ouverture des SAE pour la saison estivale. Des questions sont posées quant aux conditions de réouverture des SAE. Madame le préfet ajoute que la MRC ne joue que le rôle d'informateur non décisionnel quant à la gestion des SAE, lesquels sont gérés par les municipalités de manière unique. Des discussions au lieu quant au regroupement de municipalités qui sera sans doute de plus en plus populaire, voire nécessaire pour certaines municipalités et le contexte des mesures de la Covid-19 qui engendrera une hausse des coûts de fonctionnement.

## 13.3

---

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF CULTUREL

Aucune rencontre n'a eu lieu.

## 13.4

---

RÉSEAU D'ACCUEIL ESTRIEN

Je rappelle aux maires que les 6 MRC de l'Estrie et la ville de Sherbrooke ont reçu une subvention via le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et que la MRC du Granit a été nommée à titre de coordonnatrice du projet Réseau d'accueil estrien. J'ajoute que la MRC a mandaté la Société de développement économique du Granit pour assurer la gestion du dossier et que cette dernière a engagé madame Natasha Vigneault à titre de coordonnatrice territoriale pour les différents territoires de l'Estrie.

---

14.0 DÉVELOPPEMENT SOCIAL
---------------------------

## 14.1

---

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ VIGIE SANTÉ

Aucune rencontre n'a eu lieu.

## 14.2

---

DEMANDE DE RÉVISION DU PLAFOND ADMISSIBLE – HLM

**2020-110****DEMANDE DE RÉVISION DU PLAFOND ADMISSIBLE – ACCÈS À UN HLM**

ATTENDU QUE le *plafond de revenus déterminant les besoins impérieux* (PRBI) de la région du Granit est de 21 000 \$ et que ce plafond n'a pas été modifié depuis des années;

ATTENDU QUE dans certaines municipalités rurales de la MRC du Granit des logements HLM sont inoccupés depuis plusieurs mois;

ATTENDU QUE des demandeurs sont refusés dans certaines de ces mêmes municipalités en raison de leurs revenus qui sont supérieurs au PRBI de notre région, mais souvent constitués d'une faible rente venant s'ajouter au régime de retraite fédéral;

ATTENDU QUE les municipalités sont impliquées pour 10 % du déficit des immeubles HLM;

ATTENDU QUE les municipalités sont imputables auprès de leurs citoyens et que ceux-ci ne comprennent pas pourquoi il est préférable d'avoir des logements vacants alors qu'ils souhaiteraient les occuper, mais ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE dans certains milieux, il n'y a pas d'autre offre de logements que ceux des HLM et qu'il est important pour les milieux de pouvoir maintenir dans aînés dans la communauté;

ATTENDU QUE les loyers en HLM sont de 25 % des revenus et donc que les gens avec des revenus supérieurs au PRBI ne seront pas favorisés au détriment des autres résidents;

ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC du Granit recommande au Conseil des maires d'adopter la présente résolution;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le Conseil des maires de la MRC du Granit demande au gouvernement du Québec de permettre une flexibilité aux OMH ayant de telles réalités régionales afin qu'ils puissent exercer leur jugement dans l'attribution des loyers.

DE demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de réviser les PRBI rapidement et d'y inclure un mécanisme d'indexation annuelle.

DE demander l'appui de la Fédération québécoise des municipalités.

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à la députation provinciale du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.0 PROJETS SPÉCIFIQUES
--------------------------

## 15.1

**RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ INTERNET ET COUVERTURE CELLULAIRE**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

## 15.2

SUIVI DE LA CARACTÉRISATION SUR LA COUVERTURE CELLULAIRE DANS LA MRC

Madame le préfet informe les maires qu'une rencontre a eu lieu il y a deux (2) semaines en lien avec la couverture cellulaire du territoire et que puisque des données semblaient manquantes, une cartographie de la couverture sera envoyée aux municipalités afin que ces dernières valident l'information permettant de conclure si une autre visite terrain sera nécessaire pour préciser certaines données et s'assurer d'avoir un portrait complet du territoire.

## 15.3

DEMANDE D'APPUI DU PROJET DE DERY TELECOM (CÂBLE AXION) DÉPOSÉ AU FOND LARGE BANDE DU CRTC**2020-111****DÉPÔT DU PORTRAIT DE LA DESSERTE TERRITORIALE DE LA MRC DU GRANIT AU TÉLÉCOMMUNICATEUR DERY TELECOM (CÂBLE AXION) ET AUTORISATION DE DÉPÔT D'UN PROJET AU FONDS LARGE BANDE DU CRTC – INTERNET HAUTE VITESSE**

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit est engagé, depuis 2008, dans un projet de desserte des secteurs mal et non desservis de son territoire en Internet haute vitesse;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a mandaté en 2018 son comité Internet haute vitesse pour trouver une solution à la couverture en Internet haute vitesse du territoire;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral, à travers le CRTC est présentement en processus d'appel de projets pour la couverture Internet haute vitesse;

ATTENDU QUE les demandes déposées doivent l'être par des télécommunicateurs ayant un minimum de 3 années d'expérience en gestion de télécommunications;

ATTENDU QUE les demandes doivent être appuyées par les MRC concernées;

ATTENDU QUE le télécommunicateur Dery Telecom (Câble Axion) a demandé à la MRC du Granit de déposer une demande de subvention pour la couverture Internet haute vitesse de son territoire;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit accepte et appuie que le télécommunicateur Dery Telecom (Câble Axion) dépose un projet de desserte de couverture Internet haute vitesse pour les non et mal desservis du territoire de la MRC du Granit dans le cadre de l'appel de projets au fonds large bande du CRTC

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit exige que le projet prévoie un déploiement de service filaire qui rencontre la norme 50 / 10 mbs.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au télécommunicateur Dery Telecom (Câble Axion), au CRTC ainsi qu'aux députés provinciaux, messieurs François Jacques et Samuel Poulin, au député fédéral, monsieur Luc Berthold.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 15.4

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE POUR UN TERRITOIRE ACCUEILLANT ET INCLUSIF

J'informe les maires que le travail de mise en œuvre du plan d'action de la Politique pour un territoire accueillant et inclusif se poursuit auprès des municipalités et avec les différents intervenants du milieu.

## 15.5

TRAVAUX MICRORÉSEAU

J'annonce aux maires que les travaux pour le microréseau débuteront la semaine prochaine et que la CNESST est venue dans les bureaux de la MRC pour s'assurer du respect des normes sanitaires par l'équipe du microréseau.

## 15.6

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE LA CDC – PAGIEPS

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

## 15.7

PLATEFORME D'ACHAT LOCAL

J'informe les maires que le comité administratif a accepté de contribuer à faire l'acquisition d'une plateforme transactionnelle d'achat local permettant une visibilité pour les commerces du territoire. Je mentionne que puisque la SDEG contribue à 50 %, le financement de la MRC représente un montant de 5 000 \$ pour l'acquisition de la plate-forme et 1 000 \$ annuellement pour 5 années pour l'accès à l'outil. J'ajoute qu'en plus de l'achat local, cet outil, avec une application mobile, permettra d'offrir une visibilité aux différents événements sur le territoire. Je termine en spécifiant que le choix de la plateforme se fera prochainement et que la Chambre de commerce région Mégantic en assumera la gestion.

16.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------------------------

## 16.1

COMPTES À PAYER**2020-112****COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE la liste des comptes a été déposée;

ATTENDU QUE les maires en ont pris connaissance;

Il est proposé, appuyé et résolu :

De procéder au paiement des :

Comptes à payer :	Avril 2020	135 417,50 \$
-------------------	------------	---------------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2

---

**REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES DU MOIS D'AVRIL 2020**

Les maires ont reçu la liste des dépenses récurrentes du mois d'avril 2020. Aucune question n'est posée.

16.3

---

**ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À MARS**

Les maires ont reçu la liste de l'état des activités financières pour la période de janvier à mars 2020. Aucune question n'est posée.

16.4

---

**PROGRAMMES DE SUBVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2019-2020**

Les maires ont reçu, par courriel, un tableau montrant les argents distribués sur notre territoire, pour l'année 2019-2020, dans le cadre des programmes de subvention d'amélioration de l'habitat, soit RénoRégion, Petits établissements accessibles et Adaptation de domicile. Aucune question n'est posée. Madame le préfet souligne que le montant reçu cette année est un peu moindre que l'an dernier, mais que cette différence s'explique par le fait qu'il y a eu un dossier spécifique majeur l'an dernier.

16.5

---

**NOMINATION SUR DIFFÉRENTS COMITÉS****2020-113****NOMINATION DE MEMBRES - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SDEG**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires nomme monsieur Guy Brousseau, maire de la Municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn, en remplacement de monsieur Pierre Brosseau, maire de la Municipalité de Val-Racine, pour assurer la représentativité au CA de la SDEG, et ce, pour les 2 prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-114****NOMINATION DE MEMBRES - COMITÉ DIRECTEUR PDZA**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires nomme monsieur Pierre Brosseau, maire de la Municipalité de Val-Racine, en remplacement de monsieur Guy Brousseau, maire de la Municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn, pour assurer la représentativité au Comité directeur PDZA, et ce, pour les 2 prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-115****NOMINATION DE MEMBRES - COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires nomme monsieur Pierre Brosseau, maire de la Municipalité de Val-Racine, en remplacement de monsieur Guy Brousseau, maire de la Municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn, pour assurer la représentativité au Comité consultatif agricole, et ce, pour les 2 prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 16.6

---

**FLI – DEMANDE AU MEI POUR UN MORATOIRE DE 3 MOIS SUPPLÉMENTAIRES**

J'informe les maires que le ministère de l'Économie et de l'Innovation a mis en place des mesures d'assouplissement relatives aux prêts et aux garanties de prêt en cours de manière à soutenir les entreprises touchées par les répercussions de la COVID-19. J'ajoute que dans ce contexte, le comité administratif a accordé un moratoire d'un trois (3) mois supplémentaires, soit de juin à août 2020 inclusivement, sur le remboursement (capital et intérêts) des prêts accordés par l'entremise des Fonds local d'investissement (FLI).

## 16.7

---

**CENTRAIDE****2020-116****CENTRAIDE ESTRIE - FONDS D'URGENCE COMMUNAUTAIRE – COVID-19 POUR LA RÉGION DE L'ESTRIE**

ATTENDU la pandémie à coronavirus (COVID-19);

ATTENDU QUE Centraide Estrie a fait parvenir aux MRC de l'Estrie une demande de soutien financier dans le cadre d'une campagne de financement afin de créer un Fonds d'urgence communautaire – COVID-19 pour la région de l'Estrie;

ATTENDU QUE Centraide Estrie soutient certains organismes du territoire répondant aux critères de ses différents programmes;

ATTENDU QUE la MRC du Granit désire aussi soutenir les organismes de son territoire ayant des besoins spécifiques;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le Conseil des maires de la MRC du Granit décline l'offre de Centraide.

QUE le Conseil des maires de la MRC du Granit désire plutôt conserver ces fonds afin de soutenir les organismes de son territoire ayant des besoins spécifiques.

QUE le Conseil des maires de la MRC du Granit remercie Centraide Estrie pour les efforts et le soutien régional offert aux organismes du territoire via ses différents programmes.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.8

---

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE AUX DIFFÉRENTS - COMITÉS DE LA MRC

Madame le préfet informe les maires que ce sujet sera traité en atelier de travail avec les 20 maires possiblement le mois prochain ou au plus tard dans 2 mois.

16.9

---

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DES MAIRES

Madame le préfet rappelle aux maires que la prochaine séance est prévue le 17 juin 2020 et que la MRC validera les possibilités de tenir les prochaines séances en personne pour les élus qui le désirent, mais que compte tenu de la quantité de personnes et des mesures de distanciation, la MRC doit d'abord évaluer les salles disponibles ayant cette capacité. Elle termine en rappelant que la MRC doit aussi valider si la salle choisie permet l'enregistrement de la séance. Les maires seront informés à ce sujet.

16.10

---

COVID-19 – ÉTAT DE SITUATION

Madame le préfet fait un résumé des sujets d'intérêts traités lors de diverses rencontres. Elle ajoute que la situation de la Covid-19 en Estrie va bien et qu'au Granit aucun CHSLD n'a été affecté par la pandémie et que dans le cadre du déconfinement, certains organismes du territoire ont ouvert à nouveau leur porte. Elle souligne qu'Internet haute vitesse est sur toutes les lèvres compte tenu de la situation actuelle qui rend cet accès prioritaire. Madame le préfet poursuit en expliquant que certains services d'animation estivale (SAE) ont reçu leur financement pour cet été alors que d'autres attendent toujours, ils devraient donc obtenir des confirmations prochainement. Elle ajoute que les SAE qui ouvriront pourront faire appel à leur policier parrain qui pourra expliquer aux jeunes les règles à respecter en matière de sécurité quant à la pandémie. Madame Julie Morin rappelle que la Sûreté du Québec est un partenaire et qu'il ne faut pas hésiter à faire appel à eux pour différents besoins et défis.

17.0 RAPPORT D'ACTIVITÉS
--------------------------

**COGESAF :**

Monsieur Denis Lalumière informe les maires qu'aucune rencontre n'a eu lieu, mais que l'Assemblée générale annuelle a été reportée au 11 juin prochain et que les municipalités recevront de l'information à ce sujet.

**COBARIC :**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

**Table d'harmonisation du Parc national du Mont Mégantic :**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

**Table d'harmonisation du Parc national de Frontenac :**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

**Table des MRC de l'Estrie :**

Madame le préfet fait un résumé de la dernière rencontre.

Les maires demandent à recevoir le rapport résultant de la rencontre du 14 mai dernier sur les priorités estriennes. Je rappelle aux maires que le lac à l'épaule à ce sujet se tiendra le 18 juin, que le document leur sera envoyé, mais que les délais pour en prendre connaissance seront courts.

**Ressourcerie du Granit :**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

**Centre universitaire des Appalaches :**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

**Comité 3 MRC/RICEMM :**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

**Comité 2025**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

18.0	PROJET ÉOLIEN
------	---------------

18.1

PROJET ÉOLIEN DU GRANIT, SUIVI
--------------------------------

Le rapport de production du mois d'avril 2020 a été envoyé par courriel, aux maires, il y a quelques jours.

19.0	VARIA
------	-------

**Évaluation des terres publiques**

Monsieur Mario Lachance, maire de la Municipalité de Stornoway, demande s'il y a eu des développements quant à l'évaluation des érablières en terres publiques. Il est convenu de tenir un atelier de travail à ce sujet à l'automne afin d'expliquer et de discuter de ce processus en profondeur avec l'UPA et le signataire de rôles d'évaluation de la MRC.

**Agence 911**

Monsieur Jacques Bergeron, maire de la Municipalité de Milan, fait suite à une demande formulée en novembre 2019 au sujet des fonds écoulés en 25 jours dans le cadre de la subvention de l'Agence 911. Je souligne qu'un suivi avait été fait avec la responsable, mais qu'effectivement aucune réponse n'a été donnée et que dans ce contexte, la MRC les relancera pour avoir des détails.

20.0	PÉRIODE DE QUESTIONS
------	----------------------

Considérant que la séance se tient à huis clos et par conférence web et téléphonique dans le cadre des mesures de la Covid-19, aucun citoyen n'est présent donc aucune question n'est posée. Les enregistrements audio de la séance étant disponibles sur le site Internet de la MRC du Granit, un avis a aussi été émis à l'effet qu'il est

possible pour les citoyens d'adresser leurs questions via le courriel [secretariat@mrcgranit.qc.ca](mailto:secretariat@mrcgranit.qc.ca).

21.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
---------------------------

**2020-117****LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du conseil des maires du 20 mai 2020 soit levée, il est 20 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marielle Fecteau  
Préfet

Sonia Cloutier  
Secrétaire-trésorière  
Directrice générale

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus de la MRC, pour les dépenses votées à la séance du Conseil de ce 20 mai 2020, et ce pour les résolutions 2020-106, 2020-107 et 2020-112.

Sonia Cloutier  
Secrétaire-trésorière  
Directrice générale